



(CHIFFRES CLEFS 2026)
Budget primitif - principal et annexes

Avant-propos

Le budget primitif constitue la traduction financière des orientations définies par les élus communautaires de la CARA.

Voté en décembre de l'année précédente, il fixe les moyens alloués à la mise en œuvre des politiques publiques.

Ce document de synthèse offre une vision globale des recettes et des dépenses prévues, ainsi que des moyens humains mobilisés pour conduire les actions inscrites au titre de l'exercice 2026.

Le budget primitif repose sur une approche prévisionnelle visant à assurer l'équilibre entre les ressources de la collectivité, les besoins de financement liés aux compétences de la communauté d'agglomération et les investissements nécessaires au développement du territoire.

Par ailleurs, ces budgets sont appelés à évoluer afin d'intégrer progressivement les enjeux de développement durable, conformément aux nouvelles obligations issues de la loi de finances 2024. Cette démarche sera progressivement déployée et fera l'objet d'une présentation spécifique dans les documents d'évaluation de l'action de la CARA.

Présentation du territoire	4-5
Les recettes	6
Les taux de la fiscalité	7
Les effectifs de la CARA	8
Les budgets	9
Le tableau de bord de la dette	9
L'effort d'investissement	9
Budget principal et budgets annexes	9
Les dépenses	10-15

Les données budgétaires présentées dans ce document ne concernent que les opérations réelles.

Conception : Laurent Pinaud. Graphisme : Doscoco / Audrey Penaud. Mise en page : Audrey Penaud.

CARA 2026.



La CARA en chiffres

33
communes

603 km²
superficie

87 064
habitants

144 hab / km²
densité

Nombre d'habitants en période estivale : environ **200 000**
soit une densité de **331 habitants / km²**.

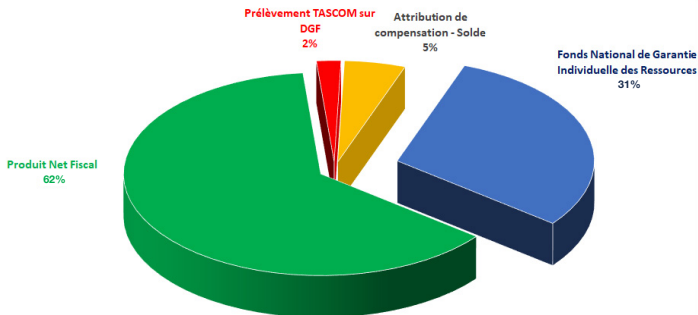
Communes	Habitants	Superficie (km ²)	Densité (hab. / km ²)
Arces-sur-Gironde	716	22	32,5
Arvert	3 917	26	150,7
Barzan	475	8	59,4
Boutenac-Touvent	230	3	76,7
Breuillet	3 058	20	152,9
Brie-sous-Mortagne	234	7	33,4
Chaillevette	1 664	10	166,4
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	606	20	30,3
Corme-Écluse	1 295	17	76,2
Cozes	2 287	17	134,5
Épargnes	947	23	41,2
Étaules	2 857	12	238,1
Floirac	420	16	26,3
Grézac	955	20	47,8
L'Éguille-sur-Seudre	910	5	182,0
La Tremblade - Ronce-les-Bains	4 650	69	67,4
Le Chay	840	12	70,0
Les Mathes - La Palmyre	2 180	34	64,1
Médis	3 157	23	137,3
Meschers-sur-Gironde	3 180	16	198,8
Mornac-sur-Seudre	877	10	87,7
Mortagne-sur-Gironde	911	19	47,9
Royan	19 425	19	1 022,4
Sablonceaux	1 458	22	66,3
Saint-Augustin	1 521	19	80,1
Saint-Georges-de-Didonne	5 092	11	462,9
Saint-Palais-sur-Mer	3 840	16	240,0
Saint-Romain-de-Benet	1 801	33	54,6
Saint-Sulpice-de-Royan	3 446	21	164,1
Saujon	7 440	18	413,3
Semussac	2 585	25	103,4
Talmont-sur-Gironde	77	4	19,3
Vaux-sur-Mer	4 013	6	668,8
Agglomération	87 064	603	144

Recettes d'investissement :	90 347 986 €	46,54 %
Recettes de fonctionnement :	103 787 595 €	53,46 %
Total des recettes :	194 135 581 €	

Fiscalité	76 868 254 €
Produits taxe d'habitation, taxes foncières, cotisation foncière des entreprises	23 828 085 €
Fraction compensatoire TVA / taxe d'habitation résidences principales	14 216 114 €
Fraction compensatoire TVA / CVAE	3 818 353 €
Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales	1 756 482 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	558 927 €
Allocations compensatrices	700 000 €
Attributions de compensation perçues	3 871 380 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	19 424 617 €
Versement mobilité	2 600 000 €
Taxe de séjour	3 700 000 €
Prélèvement sur le produit des jeux de paris hippiques	10 000 €
Taxe GEMAPI	2 384 296 €
Dotation globale de fonctionnement	8 632 282 €
Produits, redevances	8 821 150 €
Déchets - Déchèteries artisanales	325 000 €
Déchets - Redevance spéciale	3 000 000 €
Entrées Piscine de La Lande	351 000 €
Inscriptions manifestations (remontées de la Seudre)	17 600 €
Jeudis musicaux (entrées, ventes)	76 500 €
Maison des douanes (entrées, ventes)	55 000 €
Raccordement réseau assainissement collectif	600 000 €
Redevance délégataire service transport	288 500 €
Redevances aires gens du voyage	20 000 €
Redevances assainissement collectif	4 015 000 €
Service public d'assainissement non collectif	21 500 €
Vente électricité panneaux photovoltaïques	51 050 €
Subventions et participations	5 940 954 €
Aires gens du voyage	40 000 €
Animation LEADER	33 000 €
Contrat Local de Santé	20 000 €
Convention territoriale globale	19 200 €
Espaces naturels sensibles	68 789 €
Manifestations CARA	12 500 €
Relais petite enfance	200 460 €
Reprise matériaux collecte sélective / apport volontaire	770 400 €
Soutien à la collecte sélective	2 200 000 €
Subvention d'équipement	112 000 €
Transport scolaire - participation Région réseau secondaire	2 360 000 €
Zone Natura 2000	47 337 €
Autres participations	57 268 €
Récupération TVA	2 089 000 €
Ecritures de transferts entre budgets	4 736 527 €
Remboursements sur rémunération du personnel	237 120 €
Loyers, redevances ODP	795 868 €
Emprunts d'équilibre	83 231 007 €
Cessions d'actifs	2 771 450 €
Autres recettes	11 968 €
Total général	194 135 581 €

Zoom sur la fiscalité 2025 des communautés d'agglomération	Taux CARA	Taux moyens en Charente maritime	Taux moyens en Nouvelle Aquitaine	Taux moyens nationaux Communautés d'Agglomérations
Taxe d'habitation Résidences secondaires	12,99%	9,34%	9,79%	9,87%
Taxe sur le foncier bâti	1,44%	1,54%	2,77%	2,88%
Taxe sur le foncier non bâti	3,90%	3,42%	6,21%	5,48%
Cotisation foncière des entreprises	23,85%	25,83%	28,31%	27,16%

Répartition du produit fiscal perçu sur le territoire de la CARA - budget principal 2026



Fonds national de garantie individuelle des ressources :

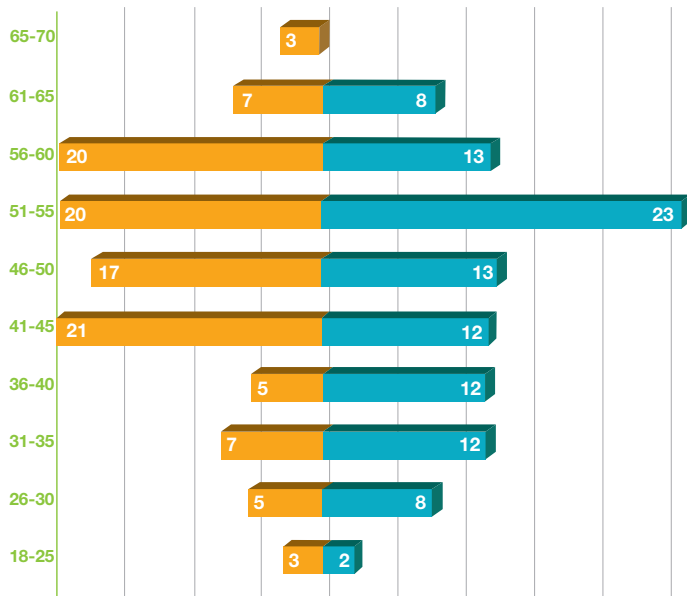
il s'agit d'un mécanisme de redistribution des ressources entièrement alimenté par les collectivités locales et les groupements « gagnants » à la suite de la réforme de la taxe professionnelle en 2010.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) :

principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Depuis 2011, suite à la réforme de la fiscalité locale au transfert du produit de la Taxe Additionnelle sur les Surfaces Commerciales aux EPCI, cette dotation est minorée du montant de la TASCOM perçu sur le territoire de la CARA en 2010.



Pyramide des âges au 15 novembre 2025



Budget principal	96 639 040 €
Budgets annexes	97 496 541 €
Assainissement	52 498 560 €
Gestion des déchets	28 176 601 €
Transport	9 616 808 €
Hippodrome Royan Atlantique	484 499 €
Panneaux photovoltaïques sur patrimoine bâti	58 724 €
GEMAPI	2 447 452 €
Gestion de Eaux Pluviales Urbaines	3 174 774 €
Pôle de transformation	85 132 €
Bâtiments économiques	5 000 €
Equipements Aquatiques	948 990 €

Le tableau de bord de la dette

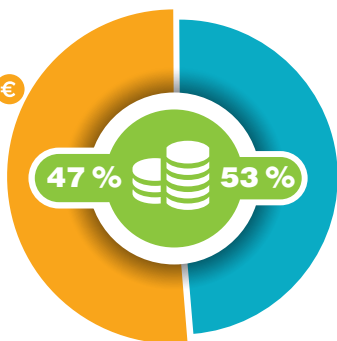
Capital restant dû au 31/12/2025 :	16 982 582 €
Taux moyen :	1,77%
Structure :	95,4 % Taux fixes / -4,6 % Taux variables
Capacité de désendettement :	0,4 année
(au 31/12/2024 derniers comptes arrêtés)	

La dette de la CARA est sécurisée à 100 %

L'effort d'investissement

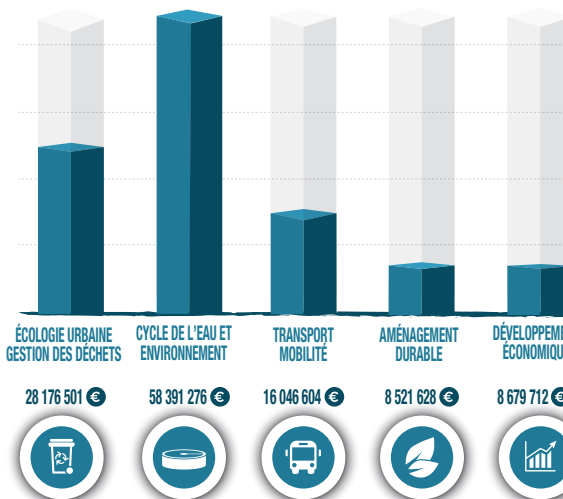
Travaux en maîtrise d'ouvrage directe	77 751 153 €
Subventions d'équipement versées	23 204 853 €
Remboursement capital dette	1 733 858 €
Autres	85 184 €
Total	102 775 049 €

DÉPENSES
de fonctionnement
91 360 532 €

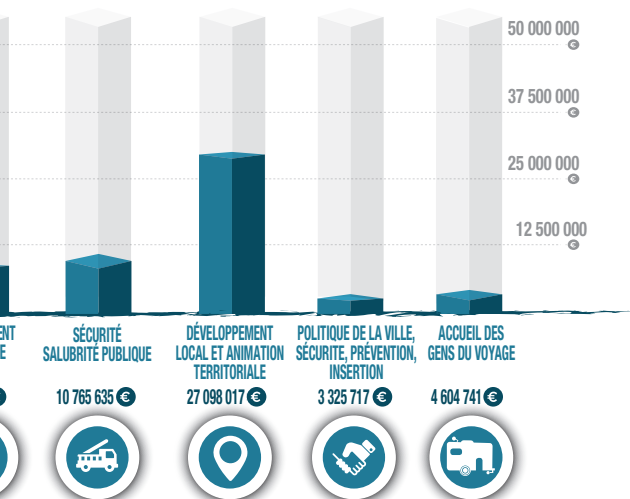


DÉPENSES
d'investissement
102 775 049 €

DÉPENSES
total général
194 135 581 €



Écologie urbaine gestion des déchets	28 176 501 €
Cycle de l'eau et environnement	58 391 276 €
Reversement de fiscalité	13 857 818 €
Transport mobilité	16 046 604 €
Aménagement durable	8 521 628 €
Développement économique	8 679 712 €
Charges de structure et actions générales	9 800 666 €
Sécurité salubrité publique	10 765 635 €
Péréquation	4 867 266 €
Développement et animation territoriale	27 098 017 €
Politique de la ville sécurité prévention insertion	3 325 717 €
Accueil des gens du voyage	4 604 741 €
Total général	194 135 581 €



Écologie urbaine gestion des déchets	28 176 501 €
Apport volontaire	6 986 884 €
Collecte en porte à porte	8 480 450 €
Traitement	11 545 917 €
Gestion administrative	1 163 250 €

Cycle de l'eau, environnement	58 391 276 €
Assainissement des eaux usées	52 498 560 €
Gestion des Eaux Pluviales Urbaines	3 314 804 €
GEMAPI	2 387 452 €
Environnement terrestre et maritime	190 460 €

Transport mobilité	16 046 604 €
Déplacement intermodalité	6 439 795 €
Transport mobilité urbaine	9 606 808 €

Sécurité salubrité publique	10 765 635 €
Contribution SDIS	3 998 415 €
Lutte contre les nuisibles	195 650 €
Schéma directeur de défense incendie	110 000 €
Sécurité des zones de baignade	2 782 070 €
Nouvelles gendarmeries	3 543 500 €
Station SNSM Seudre	50 000 €
Autres dépenses	86 000 €

Développement économique	8 679 712 €
Bâtiments économiques	5 000 €
Développement agricole, ostréicole, ruralité	846 262 €
Développement économique	1 899 718 €
Zones d'activités économiques	5 928 732 €

Politique de la ville, sécurité, prévention, insertion	3 325 717 €
Action sociale	1 371 357 €
Politique de la ville	1 455 150 €
Relais d'accueil petite enfance	499 210 €

Développement et animation territoriale	27 098 017 €
Actions culturelles	1 211 930 €
Activités de pleine nature	1 110 033 €
Animations territoriales	50 000 €
Equipements aquatiques	16 779 350 €
Hippodrome Royan Atlantique	484 499 €
Nautisme	785 062 €
Tourisme	6 677 142 €

Accueil des gens du voyage	4 604 741 €
Aires d'accueil	3 413 092 €
Aires de passage et de grands rassemblements	672 750 €
Terrains familiaux	10 000 €
Autres dépenses	508 899 €



Aménagement durable	8 521 628 €
Aménagement de l'espace communautaire	2 403 308 €
Habitat / logement	4 879 796 €
Panneaux photovoltaïques	58 724 €
Territoire durable	1 179 800 €



Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex

Tél : 05 46 22 19 20

contact@agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr

